

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE



Saint-Liboire



en Fête !

AU PARC DES BÉNÉVOLES

Samedi 17 juin

Ouverture du site 10 h

Gratuit pour tous !

Bienvenue à tous les citoyens de Saint-Liboire !

Bière et breuvages en vente sur place.

NOTE IMPORTANTE : Aucune bouteille d'eau ne sera vendue sur place, nous vous conseillons donc d'apporter vos gourdes.

Volume 40 • Numéro 4
MAI 2023

Le prochain Reflet sera
DISPONIBLE LE 20 JUIN 2023



Saint-Liboire



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h
Vendredi : Fermé
Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751
Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30
Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30
Samedi (2e et 4e de ch. mois) : 9 h 30 à 11 h 30 (septembre à juin)
<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825
Site internet : www.loisirsdestliboire.ca
Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

France Desjardins, GMA

Directrice générale
& greffière-trésorière

Nadine Lavallée

Greffière-trésorière adjointe

Nancy Heins-Vallée

Agente à la comptabilité

Sébastien Marchand

Inspecteur en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Annick Leblanc

Adjointe administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Éric Bessette

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Karl Pelchat

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Jonathan Avard

Employé de voirie

Martin Bougie

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Mai 2023

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Lundi	15		La saison de pétanque est commencée	
Jeudi	18		COLLECTE DE GROS REBUTS	
Vendredi	19	19 h	Bingo et bingos spéciaux	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
	20-21-22		VENTES DE GARAGE	
Lundi	22		Journée nationale des Patriotes - Bureau municipal fermé - Bon congé !	

Juin 2023

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	6	19 h	SÉANCE DE CONSEIL	151, rue Gabriel, suite 102
Mardi	14		2e versement – TAXES MUNICIPALES	
Samedi	17		Saint-Liboire en fête !	
Jeudi	22		Fête nationale du Québec – 22 juin bureau municipal fermé – Bon congé !	



À titre de prévention

Nous tenons à vous rappeler que selon le Règlement 359-23 Article 16 qu'aucun permis d'arrosage ne sera autorisé du 15 mai au 15 août de chaque année.

Cependant il est autorisé d'arroser de 20 h à 22 h

- Les jours de calendrier pairs pour les immeubles portant un numéro civique pair;
- Les jours de calendrier impairs pour les immeubles portant un numéro civique impair.



*8 années de
service dévoué
à notre
Municipalité*



Saint-Liboire

FRANCE DESJARDINS

*Chères citoyennes,
Chers citoyens,*

Nous désirons vous faire une annonce importante aujourd'hui. Après 8 années de service dévoué à la Municipalité de Saint-Liboire et 29 ans dans le monde municipal, notre Directrice générale, Madame France Desjardins prendra sa retraite le 18 mai prochain. Nous profitons de cette occasion afin de la remercier pour toutes ces années de service ainsi que pour les précieuses contributions qu'elle a apportées à notre municipalité au fil des ans.

En travaillant en étroite collaboration avec nos élus et nos employés municipaux, elle a aidé à transformer notre municipalité en un lieu dynamique et attrayant pour tous.

Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de ses aventures, nous sommes reconnaissants pour tout ce qu'elle a fait pour notre municipalité et espérons que sa retraite sera remplie de bonheur et de succès.



Samedi 17 juin 2023

Dans le cadre de Saint-Liboire en Fête, vous aurez la chance de participer à une de nos randonnées à vélo, sur les routes de notre belle campagne Liboiroise.

Cette année nous offrons 3 parcours, un parcours de 4 km familial, un de 25 km familial (moyenne de 15 km/h) pour les 10 ans et plus et un de 60 km pour les plus expérimentés. Nous aurons de nouveaux parcours pour le 25 et 60 km.

Durant le parcours, tous les participants pourront profiter d'un temps de repos ainsi que d'un lunch à la fin du trajet pour la modique somme de 5 \$ pour les 15 ans et plus et de 2 \$ pour les 14 ans et moins.

Nous aurons aussi des prix de présence lors de cette activité.

Accueil : 8 h 00 à 9 h 30

Départ : **60 km à 8 h 30** **25 km à 9 h 00** **4 km à 9 h 30**

Pour information :
Sylvain Belval 450 793-4840 – Steeve Desjardins 450 793-2585 - Jean-François Chagnon 450 793-4932

Date limite d'inscription : 9 juin 2023
Aucune inscription la journée même.

Nom : _____	Age : _____ 2 \$ ou 5 \$	Téléphone _____
Nom : _____	Age : _____ 2 \$ ou 5 \$	Téléphone _____
Nom : _____	Age : _____ 2 \$ ou 5 \$	Téléphone _____
Nom : _____	Age : _____ 2 \$ ou 5 \$	Téléphone _____
Nom : _____	Age : _____ 2 \$ ou 5 \$	Téléphone _____



Une idée de souper pour la
Fête des Pères...

Saint-Liboire en Fête !

Samedi 17 juin

Méchoui



Adulte (12 ans +) : 25 \$

Enfant (6 à 11 ans) : 15 \$



5 ans et - : Gratuit

Billets en vente auprès des membres du comité,
et à la municipalité.



Les élèves de l'école primaire Henri-Bachand compostent dans leur cour



Saint-Liboire, le lundi 24 avril 2023 – Le comité Jardi-Boire et la municipalité de Saint-Liboire ont accompagné l'équipe de l'école primaire Henri-Bachand pour l'installation d'un composteur dans la cour d'école. En lien avec le Jour de la Terre, lors de l'inauguration du composteur, M. Yves Winter, maire de la municipalité, a déclaré que « la municipalité est très fière de participer au comité Jardi-Boire depuis 2018. Il est très important que les jeunes, notre avenir, puissent explorer et comprendre les bienfaits d'une planète verte. Le compostage fait partie des nombreux points importants afin de sauvegarder notre environnement. » En visant les jeunes de l'école primaire, cela facilitera la transmission de bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles auprès de leur famille et de leur entourage.

Sophie Brodeur, présidente du comité Jardi-Boire, est très enthousiaste des réalisations passées et à venir du comité. Elle mentionne que « c'est un bonheur pour [elle] et les membres bénévoles du comité de mettre en place différentes activités avec les enfants et les citoyens afin de les rapprocher de l'agriculture urbaine et de l'alimentation locale. Pour y parvenir, les membres du comité réalisent diverses activités de jardinage dans la communauté, soit principalement au Jardin-école, dans des bacs potagers de la cour de l'école ou du CPE et lors d'animations diverses en classe. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir notamment à travers des ateliers comme les micro-pousses, les semis de tomates et de citrouille, la plantation de radis et de tomates dans les bacs et la récolte de patates. » L'ajout du composteur dans la cour de l'école vient boucler la boucle puisque le compost récolté sera ajouté aux bacs de culture de l'école et les surplus seront apportés au Jardin-école.

Julie Racicot, également membre du comité Jardi-Boire et enseignante à l'école Henri-Bachand, s'est brièvement entretenue avec les élèves leur rappelant les initiatives environnementales déjà effectuées à l'école et que maintenant leur pelure de banane, cœur de pomme et mouchoirs pourront être composté localement. Elle leur a expliqué le fonctionnement du composteur.

Fabriqué au Québec, étant rotatif, compartimenté et isolé, le composteur pourra être utilisé et produira du compost toute l'année. Comme il ne repose pas au sol, il n'attirera pas les animaux. Il permettra la valorisation locale durant l'année scolaire, soit 180 jours, d'environ 600 kg (plus d'une demie tonne) de matières organiques.

Le comité Jardi-Boire souhaite remercier la municipalité sans laquelle l'achat du composteur n'aurait pas été possible ainsi que l'implication des bénévoles, de la direction et du personnel de l'école.

-30-

Pour de plus amples renseignements :
<https://www.facebook.com/JardiBoire/>





Le Jard-Boire

VENEZ NOUS AIDER! : Ouverture du Jardin-École

La grosse saison du comité Jard-Boire est bien entamée. En effet, les activités éducatives avec les groupes de l'école Henri-Bachand et du CPE ont repris depuis le mois de mars. Grâce au comité, les jeunes ont ou vont semer, transplanter, entretenir et goûter à divers plants. Une partie des cultures se fait dans les bacs potagers offerts par la municipalité, mais la majorité des plants sont destinés au Jardin-École de la rue Rodier. Le but du Jard-Boire est de sensibiliser les jeunes à l'agriculture locale et les encourager à avoir une saine alimentation.

Nous vous invitons à venir au jardin de la rue Rodier le 3 juin de 13h15 à 15h00 (ou le lendemain s'il pleut.) Nous ferons l'ouverture du terrain et préparons le sol. Nous planterons également des vivaces comestibles grimpantes sur les clôtures et quelques plants qui seront libre-service cet été dans le jardin.

Petit récapitulatif de 2023 jusqu'à maintenant :

- Nouveau logo qui est une création de Rose Beaugard de l'école Henri-Bachand.
- Micro-pousses de tournesol par 4 groupes de 1^{re} et 3^e année et dégustation pour tous les élèves de l'école
- Semis de tomates et de basilic, puis transplantation pour les groupes de 2^e année
- Implantation d'un composteur rotatif dans la cour de l'école Henri-Bachand
- Semis de radis dans les bacs potagers de l'école par un groupe de 4^e année

À venir :

- Pommes de terre au jardin avec 2 groupes
- La technique des 3 sœurs avec un groupe
- Récolte des radis pour toute l'école
- Semis des cucurbitacées et plantation au jardin avec les amis de la maternelle
- Planter les tomates et le basilic dans les bacs potagers
- Entretien du jardin par les classes volontaires et arroser les bacs



Nous vous rappelons que le Jardin-École est ouvert à tous. Vous êtes invités, tout au long de l'été, à venir voir le jardin, entretenir les plants, puis même récolter des fruits et légumes.

Allez-y souvent avec vos enfants. Soyez curieux! 😊 Notre discours pour ce lieu : VENEZ, ENTRETENEZ ET CUEILLEZ! De nouvelles affiches vous informeront cet été.

Nous vous invitons également à aimer et à suivre notre page Facebook.

<https://www.facebook.com/JardiBoire>

Au plaisir de vous rencontrer au jardin,

Le comité bénévole du Jard-Boire

Sophie, Angela, Audrey, Julie, Marianne, Marie-Josée, Michaël, Yves T. et Yves W.



Nouvelles acquisitions

Romans adulte

- Outlander. 9, L'adieu aux abeilles. Partie 1 / Gabaldon, Diana
- Le sommeil des loutres / Chartier, Marie-Christine
- En plein coeur de Saturne / Chartier, Marie-Christine
- L'allégorie des truites arc-en-ciel. / Chartier, Marie-Christine
- La floraison des nénuphars. / Chartier, Marie-Christine,
- Tout comme les tortues / Chartier, Marie-Christine
- Pire que l'éternité / Cazin, Jocelyne
- Celle qui croyait aux signes / Daviau, Dolorès
- Raté / Meunier, Hugo



Romans jeunesse

- Les Émo-J. Attention à l'agent Paul / Thomas, Daniel
- Méchant Minou et les chatons insupportables / Bruel, Nick
- Coco La Batte. 3 et 4 / Addison, Marilou
- La vie compliquée de Léa Olivier. 16, Bonne année / Girard-Audet, Catherine

Albums

- Dino-hockey / Wheeler, Lisa
- Les écureuils qui se querellent / Bright, Rachel
- Je suis terrible / Gravel, Elise
- Thao dans la forêt des Lucioles / Béliveau, Véronique
- Première neige / Gendron, Sabrina
- Est-ce qu'un ours fait caca dans les bois? / Leighton, Jonny
- J'en ai marre des carottes! / Campbell, David
- La grande oeuf-vasion / John, Jory
- Pouah ! C'est toi ? / Welsh, Clare Helen
- Albertine Petit-Brindamour déteste les choux de Bruxelles / Renaud, Anne



Bénévoles on a besoin de vous !

Spectacle **Concierge de bibliothèque**

27 mai à 13 h 30

Au parc des bénévoles
ou
à l'aréna Martin Brodeur, si pluie



Venez découvrir un univers fantastique !

Isaïe Tremblay est concierge dans une petite bibliothèque. Il époussette, balaie, lave avec un arsenal de chiffons, vadrouilles, savons. Cependant, Isaïe a une passion : les livres et, dès que son ménage est terminé, il plonge dans la lecture des volumes de la bibliothèque. Mais, tout à coup, des personnages émergent des livres pour amener notre concierge à vivre une stupéfiante aventure.

Comité des aînés

À la salle communautaire Jean XXIII, à 19 h 00, le 19 mai : Bingo et bingos spéciaux

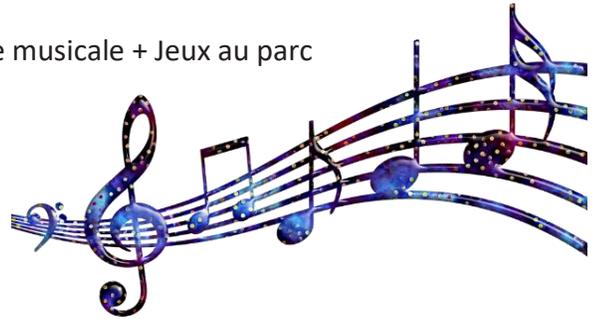
Au parc des bénévoles, à 11 h 30

Le 26 août : Dîner de l'amitié et épluchette de maïs + Surprise musicale + Jeux au parc récréatif de la Fadoq

On vous attend en grand nombre!

Les voyages de 2023

- Séjour au Manoir du Lac William : les 23-24 et 25 mai
- Croisière d'Iberville avec souper et chansonnier : le 8 juillet
- La Mélodie du Bonheur à Québec : le 3 septembre
- Séjour à la Montagne coupée : les 11-12 et 13 octobre



Pour informations et réservations : Denise 450-793-2396

Fadoq de Saint-Liboire

Les jeudis dîner-anniversaires de la Fadoq, à 11 h 30

- 18 mai : Restaurant Au Vieux-Duluth
- 15 juin : Restaurant Casa Grecque



Club de marche et mise en forme

Il y a 16 personnes qui ont participé aux Ateliers de Mise en forme (programme PIED). Ce programme s'est terminé à la fin du mois de mars. Le Club de marche a débuté le mardi le 11 avril, de 9 h 30 à 10 h 30. Toutes personnes intéressées peuvent en faire partie du groupe et le départ se fait devant la bibliothèque. Nous marchons dans les divers secteurs du village pour revenir au local de la FADOQ. Un café vous est servi au retour.

Pourquoi pas te joindre au groupe !

L'assemblée générale annuelle des membres se tiendra mardi le 9 mai, à 9 h 30, au local de la Fadoq. Dans le Reflet du mois de juin, nous vous présenterons le nouveau conseil d'administration.

La saison de pétanque débutera le 15 mai et se terminera le 18 septembre par un souper-reconnaissance. Il y a déjà 52 personnes d'inscrites au frais de 25\$ pour la saison.

Pour s'inscrire : Denise au 450-793-2396

Formation et soutien informatique (comité des aînés et Fadoq Saint-Liboire)

En collaboration, ces deux organismes ont élaboré un projet d'aide en informatique. L'équipement est déjà installé dans l'ancienne salle du conseil au 21, place Mauriac. Quatre personnes (des aînés) sont en mesure de vous soutenir. Toutes les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire pour recevoir de l'aide informatique. Ce service est gratuit et personnalisé.

Pour informations ou réservations : **Denise au 450-793-2396 ou Gérald au 579-245-0079.**

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Et le comité de pastorale paroissial



Vous êtes catholique, vous aimez les enfants et vous avez environ une soirée disponible par mois : devenez catéchète ! Toujours accompagnés par une personne expérimentée, nous sommes à la recherche de bénévoles pour accompagner les jeunes qui se préparent aux sacrements du pardon, de la communion et de la confirmation.

Catholique, vous avez des idées et le goût de représenter les paroissiens de Saint-Liboire, nous avons besoin de bénévoles au comité de pastorale paroissiale (CPP). Les 4 axes d'action du CPP sont : l'éducation de la foi, les célébrations, la fraternité et la présence au monde.

Pour plus d'information sur ces postes bénévoles, appelez Lucile au 450-793-4232

Dimanche le 6 mai en après-midi, une belle célébration avait lieu dans notre église : la confirmation de nos jeunes. Après avoir cheminé pendant 4 ans et vécu les sacrements du pardon et de l'eucharistie, les jeunes ont reçu la force de l'Esprit-Saint par le sacrement de la confirmation. Félicitations aux nouveaux confirmés !



Nous prions le chapelet, tous les jeudis soirs de mai à 19 h. Pour le 25 mai, dernier jeudi du mois, ce sera au coin 7^e rang et du rang St-Georges (93A, Rang Saint-Georges, apporter votre chaise). En cas de pluie, ce sera à l'église.

Dans l'unité des semeurs, pour clore le mois de mai, une messe dédiée à Marie, sera célébrée à l'église St-André d'Acton Vale, à 16 h.

Vous êtes les bienvenus !

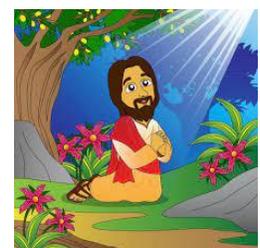
À Saint-Liboire, on fête les papas avec une attention particulière, lors de la messe du 11 juin à 9 h. Nous savons que c'est une semaine plus tôt que la fête des pères... Que voulez-vous, nous aimons nos papas !



Comme on fait son jardin

Comme on fait son jardin
Au début de l'été,
Comme on sème le grain
Dans la terre de mai,
Posons, dès le matin,
Au cœur du Jardinier,
Le travail de nos mains
Et notre goût d'aimer.
Comme on fait son jardin...

Et que Dieu soit toujours
Au cœur de nos maisons,
Comme un refrain d'amour
Au cœur de nos chansons.





Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Conférence horticole
« Les vertus médicinales des épices et des fines herbes »
Le 29 mai 2023 à 19 h 15,
au Centre communautaire d'Upton (885, rue Lanoie)

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » vous invite à sa prochaine conférence, lundi le 29 mai 2023 au Centre communautaire d'Upton. Apprenez-en plus sur les vertus médicinales des fines herbes et des épices !



Notre conférencière est Johanne Boucher, copropriétaire de FloreSsens, une entreprise ouvrant ses jardins aux visiteurs et produisant des végétaux. Elle aime partager cette passion de créer de la beauté et de jardiner avec un minimum d'efforts en conférences et en ateliers.

Nous avons à portée de main des herbes et des épices qui peuvent soulager nos malaises. Saviez-vous que la cannelle soulage l'estomac? Que le romarin aide à la mémoire et à la concentration? Que la coriandre est un bon détoxifiant? Que l'ail est considéré comme une panacée? Que le thym est extraordinaire et polyvalent? C'est, entre autres, ce que nous allons explorer ensemble durant cette conférence. Les herbes et épices de votre cuisine vous

seront révélées sous l'angle du bien-être et de la santé. Vous y découvrirez des alliées, délicieuses et faciles à intégrer à votre quotidien, grâce à notre conférencière Johanne Boucher.

Cette soirée débutera par l'assemblée générale annuelle de notre société horticole. Il y aura aussi échange de plantes, assurez-vous de bien les identifier pour participer !

Au plaisir de se rencontrer le 29 mai prochain, à Upton !

L'équipe de la société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers
Yves Winter, président
3.clochers.com@gmail.com
www.shelc.fsheq.org



*L'environnement
notre passion!*

RECHERCHE POMPIERS VOLONTAIRES



Vous aimez relever des défis, vous êtes disponible et citoyenne ou citoyen de Saint-Liboire? La Municipalité est à la recherche de 2 personnes désirant occuper le poste de pompier volontaire.

Prérequis requis :



- Âgé de 18 ans
- Avoir une bonne condition physique
- Avoir complété la formation de pompier 1 ou de s'engager à suivre le programme de 255 heures sanctionné par ENPQ avec la réussite des examens de qualification permettant d'obtenir la certification pompier 1 dans les délais prescrits
- Avoir ou s'engager d'avoir un permis de conduire de classe 4A pour la conduite de véhicule d'urgence
- Avoir une grande disponibilité pour répondre aux appels d'urgence.
- N'ayant aucun antécédent criminel



Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au (450) 793-2811 aux heures d'ouverture de la Municipalité. Vous devez remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au Bureau municipal en plus de vous engager à suivre la formation requise.

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 2, mai 2016

La saison des feux extérieurs approche. Voici quelques consignes afin de vous assurer d'avoir un foyer conforme à la réglementation applicable dans votre municipalité :

Feux de foyer extérieur – Milieu urbain et non urbain

À l'intérieur du périmètre urbain

(foyer extérieur) :

La structure du foyer doit être en pierre, en brique ou d'un métal résistant à la chaleur.

L'âtre du foyer ne peut excéder 75 cm de largeur par 75 cm de hauteur par 60 cm de profondeur.

La cheminée ainsi que l'âtre du foyer extérieur doivent être munis d'un pare-étincelles dont l'ouverture maximale des mailles n'excède pas un diamètre de plus de 10 mm dans sa partie la plus grande.

Le foyer doit être situé à au moins 3 m de toute construction, arbre résineux, boisé, forêt ou de toute matière ou réservoir inflammable ou combustible.

Utilisation responsable

Autorisé : bois non traité et non peint.

Interdit de brûler un déchet, un détrit, un accélérateur, un produit à base de caoutchouc ou toute autre matière résiduelle.

Ne pas dépasser la hauteur de l'âtre du foyer pour vos matières combustibles.

Surveillance constante d'un adulte responsable jusqu'à l'extinction complète

Tenir l'équipement requis pour l'éteindre à proximité (boyau d'arrosage, extincteur ou autre).





Extincteur portatif

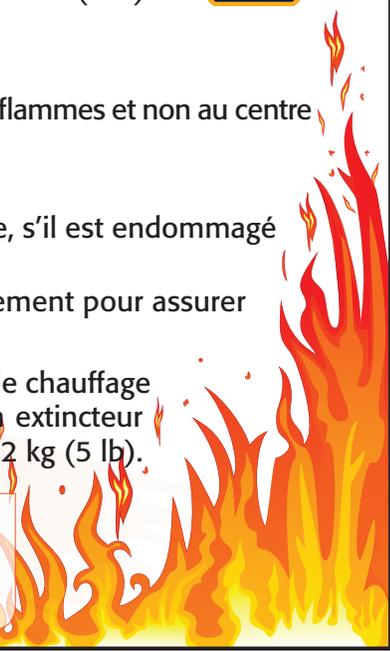
Sur un début d'incendie, si vous croyez être en mesure de le contrôler, vous pouvez utiliser un extincteur. Notez toutefois qu'une issue doit toujours se trouver derrière vous afin de pouvoir évacuer rapidement si la situation dégénère. Les services incendie (911) doivent également être contactés aussitôt que possible.

Points importants :

- La poudre de l'extincteur doit être projetée à la base des flammes et non au centre
- Ne jamais projeter la poudre sur une personne
- Placer l'extincteur bien en vue, près d'une sortie
- Remplacer l'appareil s'il présente des traces de rouille, s'il est endommagé ou s'il manque de pression
- Idéalement, l'extincteur devrait être vérifié mensuellement pour assurer son bon état d'utilisation.

Enfin, dans les habitations où l'on retrouve un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, il faut avoir un extincteur portatif à poudre polyvalente portant la classe ABC de 2,2 kg (5 lb).

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



Cuisiner en groupe pour socialiser, économiser et s'amuser...
Il reste une place pour vous dans votre collectivité!

Cuisines Collectives



Pour vous informer ou pour vous inscrire contactez-nous au 450 261-1110 poste 226 ou écrivez-nous à l'adresse suivante: m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca ou encore visitez notre site Internet au: www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca



Randonnée à vélo

Présentée par **PROMUTUEL**

dès 8 h 45



Minigolf



Activité multigénérationnelle

FADOQ et Comité des aînés

Jimmy Stratosphère

13 h 30



Virginie Tétreault

Maquillage de Fantaisie

Sous le chapiteau **WILLIAM HOUDE**

Ltée.

12 h à 18 h



Pompiers de Saint-Liboire
et **APAM**



Une tente
d'allaitement
sera sur place



Jeux gonflables

Présentés par

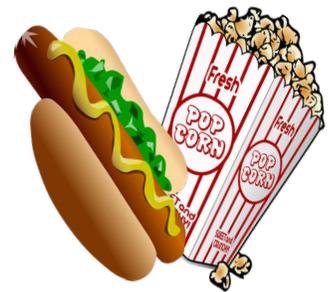
BEAULIEU REVÊTEMENT Inc.

de 13 h à 18 h

MST Fitness
NINJA WARRIOR
Présentés par
CONSTRUCTIONS DESLANDES

11 h à 17 h

Hot-Dog et popcorn



Gratuit

De 12 h à 14 h

Méchoui
18 h



Tirage

15 h et 20 h



Le Marché des Artisans

de 10 h à 16 h

Voici nos Artisans :

Créations Choux gras	Sylvie Carpentier
Sylvie Artisane	LotusRose
Les peintures d'Annie	Les jardins d'Hélie
Les Créations Guylaine	Savonnerie Calendula
Lydia Lagarde - Romancière	Julie Derby
Mary-Poppine	Créations Belle Dame
Les Cristaux Brillants	
Isabelle Gaudreau Savonnerie Arisa	

Organismes présents :

- Comité de pastorale paroissial
- Comité des Bassins Versants
- Premiers Répondants
- SARCA
- Église Baptiste

Spectacle de la soirée !

Discover 20 h

Feux d'artifice



22 h présentés par Dominic Lemay et son équipe

N'oubliez pas d'apporter vos chaises !

LES D.E.P



La formation professionnelle, souvent appelée DEP pour diplôme d'études professionnelles, offre plus d'une centaine de programmes à travers le Québec. Avec un choix aussi vaste de professions, tout le monde peut y trouver un chemin correspondant à ses compétences, ses intérêts et ses valeurs !

La durée de formation varie entre 615 et 1800 heures, selon le DEP. Les exigences d'admission sont également différentes d'un programme à l'autre. Certains exigent un troisième secondaire en français, anglais et mathématiques, et d'autres, un quatrième secondaire dans ces matières.

Des voies d'accès plus rapides pour les adultes qui n'ont pas atteint ces niveaux sont également accessibles. Il existe des reconnaissances d'acquis scolaire, comme le test de développement général (TDG) et le test d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (TENS). Afin de s'assurer de bien connaître les préalables requis pour la formation qui vous intéresse, il est important de consulter un conseiller qui vérifiera les meilleures options pour votre cheminement scolaire et professionnel.

Tout au long de ce processus, vous pouvez être accompagné d'une conseillère ou d'un conseiller d'orientation ou d'information scolaire. Les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton ont accès gratuitement aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Communiquez avec Audrey, conseillère, qui pourra vous soutenir dans votre démarche.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 

ON VIDANGE VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES

ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15
NOVEMBRE, À LA DATE FIXÉE
POUR LA VIDANGE. IL FAUT :



Localiser le
couverture

Assurer
l'accessibilité
au couvercle

Dégager le
pourtour
du couvercle



AVANTAGES

- Respect des lois et des règlements
- Réduction des risques de contamination des eaux souterraines et de surface
- Valorisation des boues dans un lieu autorisé, notamment en compost
- Réduction des risques de colmatage du champ d'épuration et prolongation de sa durée de vie
- Service de vidange régulier et uniformisé à un coût abordable
- Réduction des risques de déversements illicites dans l'environnement.

POUR PLUS
D'INFORMATIONS :
WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



SAMEDI LE 27 MAI

À SAINT-HYACINTHE
900, AVENUE TURCOT
(STADE L.-P.-GAUCHER)
DE 8 H 30 À 16 H 30

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES,
COMBUSTIBLES, ESSENCE, FILTRES
ET HUILES USÉES



ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS,
MÉDICAMENTS ET PRODUITS
D'ENTRETIEN DE SPA OU DE PISCINE



FLUORESCENTS, PILES,
AMPOULES FLUOCOMPACTES
ET DÉTECTEURS DE FUMÉE



BONBONNES DE PROPANE



PEINTURES, VERNIS,
SOLVANTS, AÉROSOLS,
DÉCAPANTS, CIRES,
NETTOYANTS
ET JAVELISANTS



On vous attend!

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



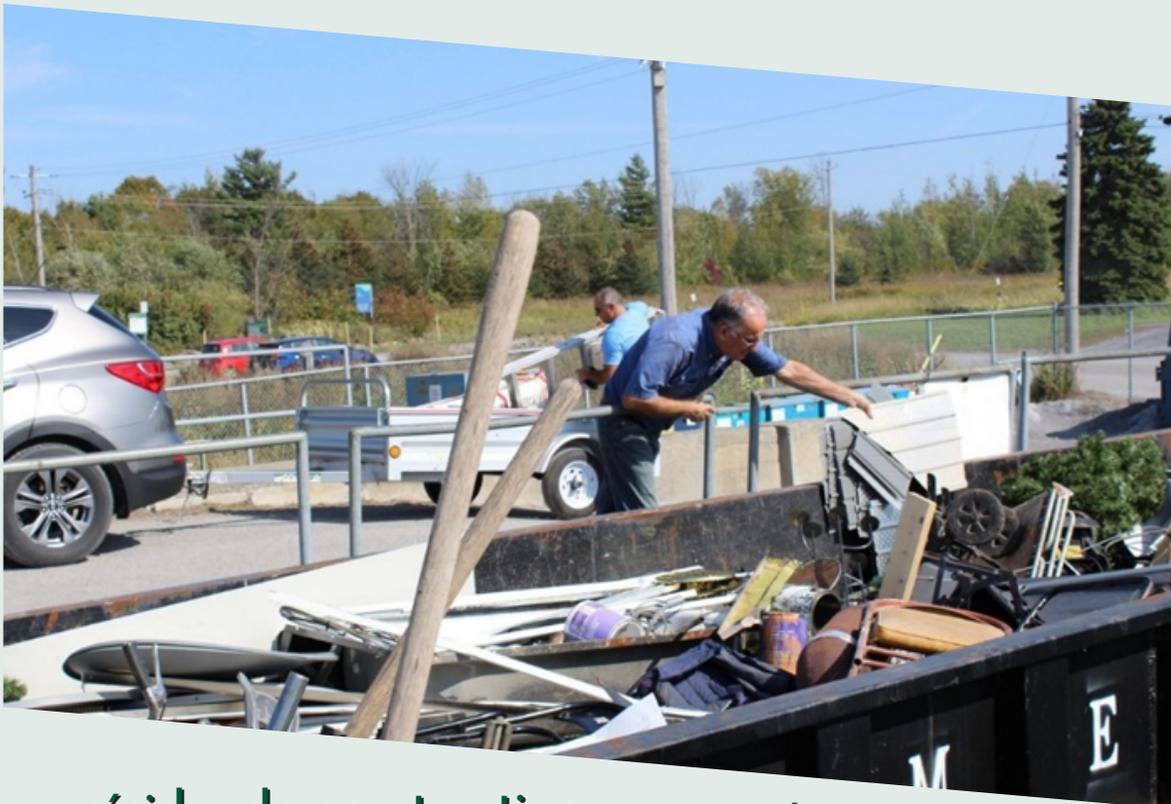
RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES

ACTON VALE

15 AVRIL
SAMEDI ET DIMANCHE
68, rue Noël-Lecomte

SAINT-HYACINTHE

14 AVRIL
VENDREDI, SAMEDI
ET DIMANCHE
1880, rue Brouillette



- résidus de construction
- résidus de bois
- pots de peinture
- huiles usées et filtres
- métaux
- meubles
- électroménagers
- pneus déjantés



MÉDAILLES DISPONIBLES MAINTENANT À LA MUNICIPALITÉ

PAIEMENT AVANT LE
31 MAI 2023



SIMPLIFIER LE PARCOURS DES FAMILLES

Semaine québécoise des familles

15 au 21 mai 2023

quebecfamille.org



Avec la participation de:
Québec

SERVICES DE GARDE

ÉDUCATION

SOINS DE SANTÉ

SOUTIEN À DOMICILE

RESSOURCES
COMMUNAUTAIRES

SOUTIEN FINANCIER

SERVICES COLLECTIFS

SORTIE D'URGENCE



Sorties de secours

À la maison

Nous ne souhaitons jamais être victime d'un incendie mais, advenant que ce triste événement survienne, mieux vaut être préparé.

Il est primordial de maintenir un accès facile aux issues (portes et fenêtres) de votre logement ou résidence. Lesdites issues ne devraient donc jamais être encombrées afin de permettre une évacuation rapide si nécessaire.

Nous devrions tous avoir une lampe de poche fonctionnelle chez soi. En cas de feu, la possibilité d'une panne d'électricité est accrue. Ainsi, se déplacer sans risquer une chute accidentelle est crucial lorsque chaque minute compte.

Il est également recommandé de préparer un plan d'évacuation identifiant toutes les issues possibles et d'expliquer à chaque résident (y compris les enfants) l'importance de cette initiative. De plus, effectuer un exercice de simulation générale est une excellente façon d'en vérifier l'efficacité.

Lors de la saison hivernale, il est essentiel de penser à bien déneiger et déglacer vos issues de secours afin de les rendre sécuritaires pour tous les utilisateurs en cas d'urgence.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



SORTIE D'URGENCE



Sorties de secours

Entreprises, commerces et clients

Dans un endroit public comme un restaurant, un cinéma, un hôtel ou une entreprise, assurez-vous de toujours repérer les sorties d'urgence. Elles sont normalement facilement identifiables et clairement visibles grâce à des panneaux lumineux.

Le propriétaire des lieux doit maintenir en tout temps un accès facile aux issues de secours. Elles ne doivent jamais être encombrées afin de permettre une évacuation rapide si nécessaire.

Lors d'une évacuation, il est important que la dernière personne à quitter les lieux s'assure de fermer la porte derrière elle afin de ralentir la propagation de l'incendie.

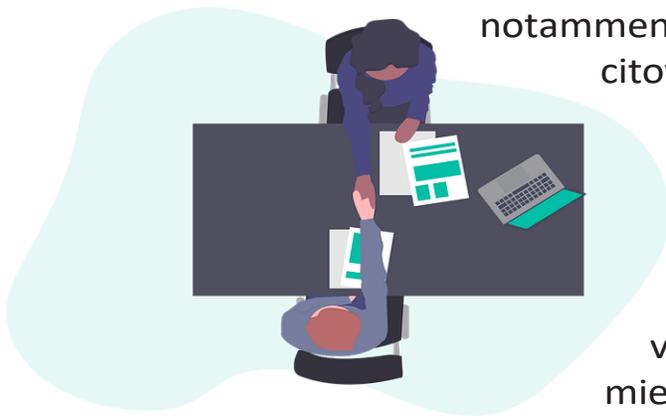
De plus, avant toute modification aux sorties d'un bâtiment, les propriétaires sont invités à contacter le service incendie de leur municipalité pour s'assurer de respecter le nombre d'issues réglementaires ainsi que la distance de parcours maximale.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



LA RÉFÉRENCE

Le Service d'accueil, de référence, d'aide et d'accompagnement (SARCA), offert par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH), a



notamment pour mission d'accompagner les citoyens de différents niveaux dans leur projet scolaire, professionnel ou personnel. Il arrive cependant que le besoin du client ne puisse être comblé par le SARCA. Dans ces situations, les conseillères pourront diriger celui-ci vers le service ou l'organisme qui pourra mieux le servir.

Prenons le cas, par exemple, d'une démarche de recherche d'emploi. Le printemps est arrivé et les offres d'emplois estivaux, généralement occupés par des étudiants, commencent à être affichées. Dans cette démarche, votre jeune peut se faire aider afin d'identifier le milieu qui correspondra à ses intérêts, à ses besoins et à sa disponibilité. Dans ce cas, différentes ressources spécialisées seront en mesure de l'accompagner dans la rédaction de son curriculum vitae, dans la préparation à une entrevue d'embauche et dans les moyens les plus efficaces de poser sa candidature.

À cet effet, différents organismes en employabilité sont présents sur les territoires des MRC des Maskoutains et d'Acton, et offrent leurs services gratuitement à la population. Afin d'identifier celui qui répondra adéquatement à la réalité de votre jeune, nous vous invitons à communiquer avec nous pour être conseillés.

Un conseiller ou une conseillère d'orientation ou d'information scolaire le soutiendront dans ce processus. Il est intéressant de souligner que les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton qui ne sont actuellement pas en formation ont accès gratuitement aux services SARCA du CSSSH. N'hésitez donc pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous !

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gov.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



SARCA

C'est le moment de payer les taxes municipales !

2^e versement : 14 juin 2023

Les taxes foncières procurent à la Municipalité de Saint-Liboire les fonds dont elle a besoin pour assurer les services et rembourser certains investissements réalisés au cours des années. Le compte de taxes municipales est envoyé aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation au cours du deuxième mois de l'année civile. Il est payable en **quatre (4) versements** répartis durant l'année en cours.



Dates d'échéance

Il est important de respecter les 4 échéances; **5 mars, 14 juin, 14 août et 28 septembre 2023.**

Méthodes de paiement :

- **En ligne** – Dans votre liste de fournisseurs sur le site internet de votre institution financière, inscrire **MUNICIPALITÉ ST-LIBOIRE – TAXES (QC)**
- **Au comptoir de votre institution financière**
- **Par la poste ou boîte aux lettres (chèques)**
151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire, Québec J0H 1R0
- **En personne à l'Hôtel de Ville** (argent et débit)
151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire



AVIS IMPORTANT

- Veuillez noter qu'**aucun reçu d'encaissement ne sera posté dorénavant.**
- **Un seul avis de rappel vous sera envoyé par la poste** à la suite du dernier versement de taxes
- Dorénavant, en cas d'erreur de paiement de votre part, **des frais de 25 \$ seront facturés** pour chaque demande de remboursement.

Vous êtes propriétaire ou vous venez juste d'acquérir une propriété, et vous n'avez pas reçu votre compte de taxes pour l'année 2023, communiquez immédiatement avec le bureau municipal au 450 793-2811 poste 2121 ou par courriel à reception@st-liboire.ca.



OFFRE
D'EMPLOI

- ✓ *Tu es étudiant-e et possèdes un permis de conduire*
- ✓ *Tu as un intérêt pour l'environnement*
- ✓ *Tu aimes travailler à l'extérieur*
- ✓ *Tu es créatif-créative et dynamique*

Rejoins-toi à l'Équipe verte de la Régie!

Responsabilités

- Créer et animer des ateliers éducatifs dans les camps de jour
- Sensibiliser les citoyens lors d'événements publics
- Observer les habitudes de tri de la population
- Collecter des données et rédiger des rapports

Conditions

- Emploi d'été du **12 juin au 18 août**
- Temps plein: **32 heures / semaine** (occasionnellement le samedi)
- Salaire: **18,12 \$ / heure**

Envoie-nous ton CV au dgram@riam.quebec avant le 1^{er} juin !
Pour plus d'informations: 450-774-2350

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 2 mai 2023 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Claude Vadnais, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente madame Nadine Lavallée, greffière-trésorière adjointe.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Nadine Lavallée, greffière-trésorière adjointe, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-05-100

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

3.2 Adoption des comptes à payer

3.3 Adoption du Règlement numéro 359-23 concernant l'usage de l'eau provenant du réseau de distribution de la Municipalité

3.4 Demande pour l'entretien de la Croix de chemin

3.5 Offre de services pour licence Microsoft 365

3.6 Départ à la retraite de la Directrice générale

3.7 Nomination de la Directrice générale

3.8 Semaine québécoise de la famille - Proclamation

3.9 Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées - Proclamation

3.10 Demande d'appui - Cour municipale de Saint-Hyacinthe

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Relocalisation des fils de branchement

4.2 Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité volet 4 - MRC

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Offre de services pour fauchage et débroussaillage de nos routes et MTMD

5.2 Construction d'un garage à sel

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Mandater Laforest Nova Aqua Inc. (LNA) pour la recherche de nouveaux puits

6.2 Mandater GROUPE DEGRANDPRÉ Inc. dans le forage de puits pour la recherche de nouveaux puits

6.3 Mandater Groupe FBE Bernard Experts pour la recherche de nouveaux puits

6.4 Achat de PAX-XL 1900 pour usine d'eau potable

6.5 Inscription à emploi Québec et formation en traitement d'eau souterraine - Jonathan Avard

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale PIIA - 28, rue Lemonde

7.2 Demande lettre d'appui - Caroline Martel

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023

Résolution 2023-05-101

Il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2023-05-102

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'avril 2023 totalisant la somme de 165 790,48 \$, en plus des salaires versés au montant de 58 863,59 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2023-05-103

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 5 623,48 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Adoption du Règlement numéro 359-23 concernant l'usage de l'eau provenant du réseau de distribution de la Municipalité

Résolution 2023-05-104

RÈGLEMENT NUMÉRO 359-23

CONCERNANT L'USAGE DE L'EAU PROVENANT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Liboire opère un réseau d'aqueduc;

ATTENDU QU'IL est opportun de modifier les règlements numéros 350-22 et 356-23 concernant l'usage de l'eau à l'extérieur et provenant du réseau de distribution de la Municipalité;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, et de l'Habitation a élaboré la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et que ce règlement répond à certains objectifs de cette stratégie;

ATTENDU QU'UN avis de motion avec dispense de lecture a été régulièrement donné aux fins du présent règlement à la séance ordinaire tenue le 4 avril 2023;

ATTENDU QUE les élus ont reçu une copie du présent règlement dans les délais prévus, qu'ils affirment en avoir pris connaissance et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le présent règlement numéro 359-23 soit décrété et statué ce qui suit :

Le règlement complet sera disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements municipaux ou au bureau municipal.

3.4 Demande pour l'entretien de la Croix de chemin

Résolution 2023-05-105

Considérant la demande reçue pour l'entretien de la Croix de chemin dans le rang Saint-Georges;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 100 \$ à Karine Flibotte et Patrick Morin pour l'entretien de la Croix de chemin du rang Saint-Georges, que la municipalité remet avec plaisir, et ce, sans engagement.

3.5 Offre de services pour licence Microsoft 365

Résolution 2023-05-106

Considérant le besoin de faire l'achat d'une licence Microsoft 365 afin de gérer plus facilement les adresses courriels de la Municipalité par nos techniciens;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de NSLOne pour l'achat de la licence Microsoft 365, selon la soumission datée du 04 avril 2023 au coût d'environ 6 648,20 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.6 Départ à la retraite de la Directrice générale

Résolution 2023-05-107

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière, France Desjardins, a fait part au conseil il y a plus d'une année, de son désir de prendre sa retraite, le 18 mai 2023;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la décision de la directrice générale et greffière-trésorière, France Desjardins de quitter pour une retraite, après 29 années du monde municipal, dont 8 ans à Saint-Liboire, le 18 mai prochain. Au nom des membres du conseil municipal, nous lui témoignons toute notre

reconnaissance et nous la remercions pour sa précieuse contribution au sein de la Municipalité. Nous lui souhaitons le meilleur et la santé pour ce nouveau chapitre de sa vie.

3.7 Nomination de la Directrice générale

Résolution 2023-05-108

Considérant le départ à la retraite de madame France Desjardins;

Considérant que Nadine Lavallée, greffière-trésorière adjointe a indiqué son intention de prendre la relève au poste de directrice générale;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, et ce, pour une période de probation de 6 (six) mois et de réviser ses conditions salariales telles que discutées au contrat de travail.

3.8 Semaine québécoise de la famille – Proclamation

Résolution 2023-05-109

Considérant que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

Considérant que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

Considérant que la MRC des Maskoutains s'est dotée d'une Politique de la Famille ainsi que d'une Déclaration de la famille;

Considérant que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 15 au 21 mai 2023 sous le thème Simplifier le parcours des familles;

Considérant que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui touchent les citoyens afin de créer des conditions pour que chacun puisse rendre son expérience familiale plus enrichissante;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De proclamer la Semaine québécoise des familles pour la période du 15 au 21 mai 2023;

- D'inviter l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à œuvrer ensemble pour simplifier le parcours des familles;

- D'inviter l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à reconnaître l'apport important de celle-ci à l'organisation de nos milieux de vie;

- De reconnaître que les familles sont un vecteur important des relations entre les générations pour transmettre la culture et les valeurs sociales;

- D'inviter les municipalités du territoire de la MRC à proclamer, elles aussi, la Semaine québécoise des familles.

3.9 Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées – Proclamation

Résolution 2023-05-110

Considérant que la Politique régionale des aînés reconnaît la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement;

Considérant qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

Considérant que la MRC des Maskoutains a mis en place sur son territoire le projet IMAGES qui permet d'avoir une intervenante dédiée aux aînés qui écoute, accompagne, propose des solutions et réfère aux services sur le

territoire afin de contrer la maltraitance, l'isolement et la détresse;

Considérant que la MRC des Maskoutains est partenaire du projet RADAR (Réseau actif de dépistage des aînés à risque) qui contribue au maintien et au mieux-être des aînés dans leur milieu de vie;

Considérant que la MRC des Maskoutains a mis plusieurs actions en place, dont un Guide d'information pour les aînés, le bulletin La MRC amie des aînés et l'infolettre du même nom, ce qui contribue à informer les aînés, les citoyens, les municipalités, les intervenants, les aidants naturels et bien d'autres;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De proclamer la journée du 15 juin 2023 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains;

- D'inviter tous les élus et la population de la MRC des Maskoutains à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

- D'inviter les municipalités membres de la MRC des Maskoutains à adopter une résolution à cet effet.

3.10 Demande d'appui - Cour municipale de Saint-Hyacinthe – Impacts de la non-signification des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec – Dénonciation

Résolution 2023-05-111

Considérant que depuis le 22 février 2023, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec exercent des moyens de pression en raison de l'arrivée à échéance de leur convention collective;

Considérant que l'un de ces moyens de pression consiste à ne plus signifier sur-le-champ, en mains propres, les constats d'infractions aux défendeurs lors de leur interception;

Considérant que le personnel de la Cour municipale de Saint-Hyacinthe doit s'assurer de faire signifier, en lieu et place des patrouilleurs de la Sûreté du Québec, plus d'une centaine de constats d'infractions chaque semaine;

Considérant qu'il est de la responsabilité de ces patrouilleurs de procéder à la signification des constats d'infraction;

Considérant que ce moyen de pression engendre les problématiques suivantes pour la Ville de Saint-Hyacinthe, à titre de poursuivant :

- De procéder à la signification des constats d'infraction par poste recommandée ou par huissier pour chacun de ces constats et d'en assumer l'entièreté des frais;

- Un surcroît de travail pour les fonctionnaires œuvrant à la Cour municipale de Saint-Hyacinthe, en raison de la manutention et des nombreux suivis administratifs devant être réalisés pour chacun de ces constats d'infraction;

- Des frais supplémentaires importants reliés à la signification des constats par le poursuivant, lesquels ne seront pas recouvrables par le défendeur;

- Des impacts sur la perception des amendes, en raison des délais importants découlant de la signification effectuée par la Cour municipale.

Considérant qu'il y a lieu de dénoncer l'exercice de ce moyen de pression par la Sûreté du Québec afin de le faire cesser;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De dénoncer la non-signification des constats d'infraction par la Sûreté du Québec à titre de moyen de pression en raison de l'arrivée à échéance de la convention collective de ses policiers, lequel engendre des frais additionnels importants pour la Ville de Saint-Hyacinthe;

- D'inviter toutes les municipalités desservies par la Cour municipale de Saint-Hyacinthe à dénoncer cette problématique par résolution;

- De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités desservies par la Cour municipale de Saint-Hyacinthe, à la MRC des Maskoutains, à la Sûreté du Québec, à l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, à madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, à l'Union des municipalités du Québec, ainsi qu'au ministère de la Sécurité publique.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Relocalisation des fils de branchement

Résolution 2023-05-112

Considérant la demande formulée par le Directeur du Service Incendie pour modifier l'emplacement des fils de branchement des camions 1125 et 725, afin d'avoir une meilleure sécurité pour les employés et éviter les risques d'accident;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser de modifier l'emplacement des fils électriques selon la soumission de A&R au montant d'environ 2 812,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4.2 Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité volet 4 - MRC

Résolution 2023-05-113

Attendu que la Municipalité de Saint-Liboire a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Attendu que la MRC des Maskoutains désire présenter un projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie dans le cadre de l'aide financière;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie et à assumer une partie des coûts;

- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

- Le conseil nomme la MRC des Maskoutains organisme responsable du projet.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Offre de services pour fauchage et débroussaillage de nos routes et MTMD

Résolution 2023-05-114

Considérant que le contrat de services pour fauchage et débroussaillage de nos routes et celles du MTMD sur notre territoire est dû à être renouvelé, et ce, pour trois années pour bénéficier de meilleurs prix;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à retenir les services de André Paris inc. au montant d'environ :

- 2 300 \$ de la coupe pour les chemins du MTMD pour l'an 2023;

- 2 420 \$ de la coupe pour les chemins du MTMD pour l'an 2024;

- 2 545 \$ de la coupe pour les chemins du MTMD pour l'an 2025;

- 4 875 \$ pour l'an 2023 pour les routes municipales;

- 5 120 \$ pour l'an 2024 pour les routes municipales;
- 5 375 \$ pour l'an 2025 pour les routes municipales.

Le tout plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement pour les 3 prochaines années, soit 2023, 2024 et 2025.

5.2 Appel d'offre construction d'un garage à sel

Résolution 2023-05-115

Considérant que la Municipalité doit octroyer un contrat de construction d'un entrepôt et garage à sel;

Considérant que l'évaluation des coûts est au-delà du montant permis pour donner le contrat de gré à gré;

Considérant que la Municipalité doit passer par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO);

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à publier sur SEAO les plans et devis de la construction d'un entrepôt et garage à sel avec un montant maximal de 500 000 \$ hors taxes. De plus l'appel d'offre sera publié dans un journal distribuer localement. À noter que la Municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Mandater Laforest Nova Aqua Inc. (LNA) pour la recherche de nouveaux puits

Résolution 2023-05-116

Considérant qu'il y a lieu de mandater un consultant en environnement pour une étude hydrogéologique pour la recherche de nouveaux puits;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Laforest Nova Aqua Inc. (LNA) afin d'effectuer l'étude hydrogéologique qui est requise pour la demande d'autorisation concernant le prélèvement d'eau souterraine auprès du ministère pour les puits LB/PE-1-12 et Lapalme, selon l'offre de services 15467 datée du 21 avril 2023 au montant d'environ 71 395 \$, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement

6.2 Mandater GROUPE DEGRANDPRÉ Inc. dans le forage de puits pour la recherche de nouveaux puits

Résolution 2023-05-117

Considérant qu'il y a lieu de mandater un entrepreneur spécialisé afin d'effectuer le forage et le pompage pour la recherche de nouveaux puits;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater GROUPE DEGRANDPRÉ Inc. afin d'effectuer pour les puits LB/PE-1-12 et Lapalme:

- 4 forages au montant d'environ 14 790 \$ / chacun, selon l'offre de services 9966 datée du 16 mars 2023, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement;

- 2 tests de pompage au montant d'environ 5 275 \$ / chacun, selon l'offre de services 9703 datée du 14 février 2023, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.3 Mandater Groupe FBE Bernard Experts pour la recherche de nouveaux puits

Résolution 2023-05-118

Considérant qu'il y a lieu de mandater un agronome afin d'effectuer une étude d'impact agronomique pour la recherche de nouveaux puits;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Groupe FBE Bernard Experts afin d'effectuer une analyse pour les puits LB/PE-1-12 et Lapalme et de préparer un rapport d'étude d'impact agronomique concernant un projet d'installation d'un puits pour le prélèvement d'eau, dans l'optique de le déposer à la Commission de protection du territoire agricole selon l'offre de services numéro 02543-23 datée du 18 avril 2023, au montant de 20 000 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.4 Achat de PAX-XL 1900 pour usine d'eau potable

Résolution 2023-05-119

Considérant qu'il faut procéder à faire l'achat de chloro-hydrate d'aluminium pour l'usine d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de chloro-hydra d'aluminium PAX-XL 1900 pour l'usine d'eau potable pour la quantité de 5 tonnes métriques liquides au montant d'environ 1 815 \$ la tonne métrique plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.5 Inscription à emploi Québec et formation en traitement d'eau souterraine - Jonathan Avard

Résolution 2023-05-120

Considérant le besoin de la municipalité pour qu'un employé soit formé pour le programme de qualification en traitement d'eau souterraine avec ou sans filtration (opérateur en eau potable à l'usine);

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de l'employé de voirie Jonathan Avard à emploi Québec au montant de 125 \$ et au programme de qualification en traitement d'eau souterraine avec ou sans filtration au montant de 2 960 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale PIIA – 28, rue Lemonde

Résolution 2023-05-121

Considérant que la demande de permis a été déposée le 08 mars 2023;

Considérant que la demande de permis est conforme aux règlements en vigueur;

Considérant que le bâtiment principal dont le revêtement des murs extérieurs est en bon état et que celui-ci est bien entretenu;

Considérant que la demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

Considérant que les travaux n'ont pas pour effet de changé drastiquement l'apparence visuelle du bâtiment principal;

Considérant que dans le secteur il y a la présence de bâtiments principaux n'ayant pas leur porte d'entrée principale centrée sur la façade avant;

Considérant que la porte d'entrée principale, avant les travaux de rénovation, n'est pas centrée;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

- D'autoriser la demande d'approbation et d'évaluation des plans soumis au PIIA numéro PIIA2023-04-01, déposée par la propriétaire, Sylvie Robert, afin de permettre les travaux de rénovation pour déplacer la porte d'entrée principale située sur la gauche de la façade avant pour que celle-ci se retrouve à l'emplacement de la fenêtre droite de la façade avant et de

condamner l'ouverture de la porte d'entrée principale ayant été déplacée, les modifications extérieures sont assujetties à la procédure d'évaluation et d'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

7.2 Demande lettre d'appui – Caroline Martel

Résolution 2023-05-122

Considérant une demande de lettre d'appui pour aider madame Caroline Martel dans son futur projet de construction d'un poulailler;

Considérant que madame Martel désire participer au programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs de consommation, offert par la Fédération des Producteurs d'œufs du Québec;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir à madame Caroline Martel une lettre d'appui afin d'obtenir l'aide qu'elle espère pour son futur projet de construction d'un poulailler, et ce, en autant que cette dernière soit conforme à la réglementation municipale en vigueur. Le Conseil municipal lui souhaite la meilleure des chances dans son beau projet. Nous ferons parvenir la présente résolution à titre de lettre d'appui.

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : Jardis-Boire

Monsieur Jean-François Chagnon : Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) et Rivière Noire

Monsieur Claude Vadnais : Aucun

Monsieur Yves Taillon : CCU, Comité des aînés, Ruisseau Vandal, Programme PRIMA

Monsieur Serge Desjardins : Loisirs St-Liboire, CCU, Premiers Répondants

Madame Martine Bachand : Aucun

Monsieur le Maire, Yves Winter : Rencontre M. Gagnon, Cinéaste, Saint-Liboire en Fête, Comité des aînés, Premiers répondants, Jardis-boire, MRC

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 5 avril au 2 mai 2023 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2023-05-123

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20 h 04.

Yves Winter,
Maire

Nadine Lavallée,
Greffière-trésorière adjointe

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 6 juin 2023.

**Bureau
municipal
fermé
le 22 et 29 juin
2023**

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE 6 JUIN 2023 À 19 H



**COPIE
DU CENTRE**
IMPRIMERIE COMMERCIALE
CAPTATION & WEBDIFFUSION

T 450 513-0468

17145 grand rang St-François
St-Hyacinthe QC J2T 5H2

info@copieducentre.com
www.copieducentre.com



GENEVÈVE BÉLISLE
HYGIÉNISTE DENTAIRE

**SOINS DENTAIRES PRÉVENTIFS
AVEC AIRFLOW**

- ♥ Traitement tartre et taches
- ♥ Nettoyage dentaire
- ♥ Blanchiment sous prescription
- ♥ Entretien implants
- ♥ Suivi en parodontie

450.209.2915 @genevievebelisleHD
genevieve@soinsdentairespreventifs.ca
276 rue Chicoine, St-Liboire QC J0H 1R0
www.soinsdentairespreventifs.ca



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à



Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017
info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605
info@coopauxpetitssoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Gestion de patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Rénovations J.G. Daudelin Inc.

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Jean-Guy Daudelin
R.S.Q. 1994-2004-20

Détaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MVAC** *JohnnyVAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

**constructions
DESLANDES**

1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

REQ 2864-2908-53

Nos professionnelles

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE
906 Rue Des Capucins, Bureau 203
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J6

MARYSE MORIN



COURTIER IMMOBILIER
AGRÉÉ DA

C. 450 223-4684
B. 450 771-7707

maryse.morin@remax-quebec.com
remax-quebec.com



Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Proprio
Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

**À vendre par
le proprio
...et son courtier!**

Michèle
Sansoucy

Courtier immobilier
résidentiel



450 779-8465

msansoucy@propiodirect.com



*Les couleurs terres
et les différentes
essences de bois*

— AMÈNENT —

*un vent
de fraîcheur
printanier.*



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785

